

**1° Exercice :**

Une FMN exerçant plusieurs activités complémentaires, est notamment propriétaire de deux unités de production, les Sociétés Arma et Guédon qui fabriquent un produit de consommation courante.

Arma fabrique en France les pièces essentielles du produit ; le taux d'imposition des bénéfices est de 22%.

Guédon est chargé de l'assemblage de ces pièces en Pologne ; le taux d'imposition des bénéfices est de 8%.

Deux possibilités de facturation sont possibles à l'échelle du groupe :

**1° hypothèse :**

Arma facture ses pièces détachées à Guédon au prix du marché et dégage un bénéfice de 4 500 ; quant à Guédon son bénéfice sera de 8 000.

**2° hypothèse :**

La société-mère peut décider d'une facturation moins bénéfique pour Arma (2 000 seulement), Guédon récupérant l'écart de bénéfice.

Quelle sera la meilleure solution pour le groupe ? Justifiez votre réponse.

**2° Partie :**

A l'aide du texte « Cartel musical », des graphiques, tableaux joints et des différents travaux réalisés en TD, vous expliquerez les conséquences de la concentration des entreprises dans le monde et les problèmes qu'elle pose.

Le travail sera rédigé et argumenté. Maximum : 2 pages.

**Cartel musical**

● La Federal Trade Commission (FTC) américaine a engagé, début août, des poursuites contre Warner et Polygram (groupe Vivendi Universal) pour entente illicite sur les prix. Les deux entreprises avaient passé un accord officiel en 1998 pour diffuser le disque des trois ténors Luciano Pavarotti, Placido Domingo et José Carreras. Warner se réservait le marché américain et Polygram le reste du monde. Cette entrave à la concurrence n'a pas inquiété la FTC. Mais les deux entreprises s'étaient aussi entendues pour éviter toute publicité et une baisse des prix des deux enregistrements précédents des trois chanteurs, afin de mieux vendre le dernier né. Warner a accepté un compromis avec la FTC, tandis que Vivendi a choisi de plaider l'affaire devant les tribunaux.